



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2021/2049 du 24 novembre 2021, renouvelant l'approbation de la substance active cyperméthrine conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **CYPERFOR S***

de la société *SBM DEVELOPPEMENT*

numéro de dossier *n°2022-3047*

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit CYPERFOR S dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active cyperméthrine,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance le 31 janvier 2023**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	CYPERFOR S
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SBM DEVELOPPEMENT 60 chemin des Mouilles 69130 ECULLY France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	100 g/L - cyperméthrine
Numéro d'intrant	9900014
Numéro d'AMM	9900014
Fonction	Insecticide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	
Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/01/2023
Date limite pour la vente et la distribution	31/07/2023
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	31/07/2024

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2014-1458 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le 27/01/2023

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)